

PJ n°9
L'avis du Maire et du Président de Limoges Métropole sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation



Direction générale
Affaire suivie par Valérie ARNAULT
v.arnault.4@orange.fr
☎ : 05-55-48-41-03
Référence : 448-19-va

Le Maire de Verneuil-sur-Vienne

A

SA CENTRE EUROPE ATLANTIQUE
POIDS LOURDS
LES FONTS
87430 Verneuil sur Vienne

LRAR

Verneuil-sur-Vienne le 1^{er} octobre 2019

Monsieur le Directeur,

Votre courrier reçu le 27 septembre dernier a retenu ma meilleure attention.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement et notamment de son article 512-46-4, j'ai l'honneur de vous informer que j'émetts un avis favorable aux propositions que vous avez formulées en ce qui concerne la remise en état de votre site en fin d'exploitation comprenant notamment :

- Le démantèlement de l'outil de production.
- L'évacuation des produits dangereux et des déchets.
- Les interdictions ou limitations d'accès au site : les clôtures et le portail seront maintenus.
- La suppression des risques d'incendie et d'explosion : tous les réseaux d'énergie seront coupés et aucun stockage ne sera présent sur le site.

J'ai également pris bonne note de votre engagement à restituer le site dans un état conforme à sa destination d'origine

Vous souhaitant bonne réception de la présente, Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sincères salutations.

Pascal ROBERT
Maire



Limoges, le 04 MARS 2020

CENTRE EUROPE ATLANTIQUE POIDS
LOURDS
«LES FONDS»
87430 VERNEUIL/VIENNE

Affaire suivie par : Jacques CHAPUT

Tél. : 05.55.42.25.50

Objet : avis sur remise site en fin d'exploitation

N/Réf : LM-D20-02121

Monsieur,

Je soussigné Jean-Paul DURET, Président de Limoges Métropole Communauté urbaine, compétente en matière de PLU sur la commune de Verneuil-sur-Vienne, donne un avis favorable aux mesures prises pour la remise en état et en sécurité du site situé au lieu-dit « Les Fonds » sur la commune de Verneuil-sur-Vienne, par la Société Centre Europe Atlantique Poids Lourds, dans le cadre de sa fin d'exploitation.

Cette remise en état et en sécurité consistera à opérer :

- au démantèlement de l'outil de production,
- à l'évacuation des produits dangereux et des déchets,
- aux interdictions ou limitations d'accès au site : les clôtures et le portail seront maintenus,
- la suppression des risques d'incendie et d'explosion : tous les réseaux d'énergie seront coupés et aucun stockage ne sera présent sur le site.

D'autre part, le site devra être restitué dans un état conforme à sa destination d'origine, c'est-à-dire permettant la poursuite d'un usage industriel ou commercial compatible avec les destinations prévues par le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Verneuil-sur-Vienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,

Jean Paul DURET

